

ATLAS DE L'ÉNERGIE DU GRAND PARIS CONSOMMATION – PRODUCTION – TENDANCES ET ENJEUX DE DEMAIN

Ces dernières semaines ont prouvé la robustesse et la résilience du système énergétique métropolitain qui non seulement a parfaitement fonctionné, mais en sus a su gérer des diminutions de consommation proches de celles attendues dans les Plans Climat Air Énergie à toutes les échelles.

L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), au moment où la Métropole du Grand Paris accélère la mise en place de son schéma directeur énergétique, propose au travers de l'Atlas de l'énergie du Grand Paris, un état des lieux des consommations, de la production, des tendances et des enjeux de demain.



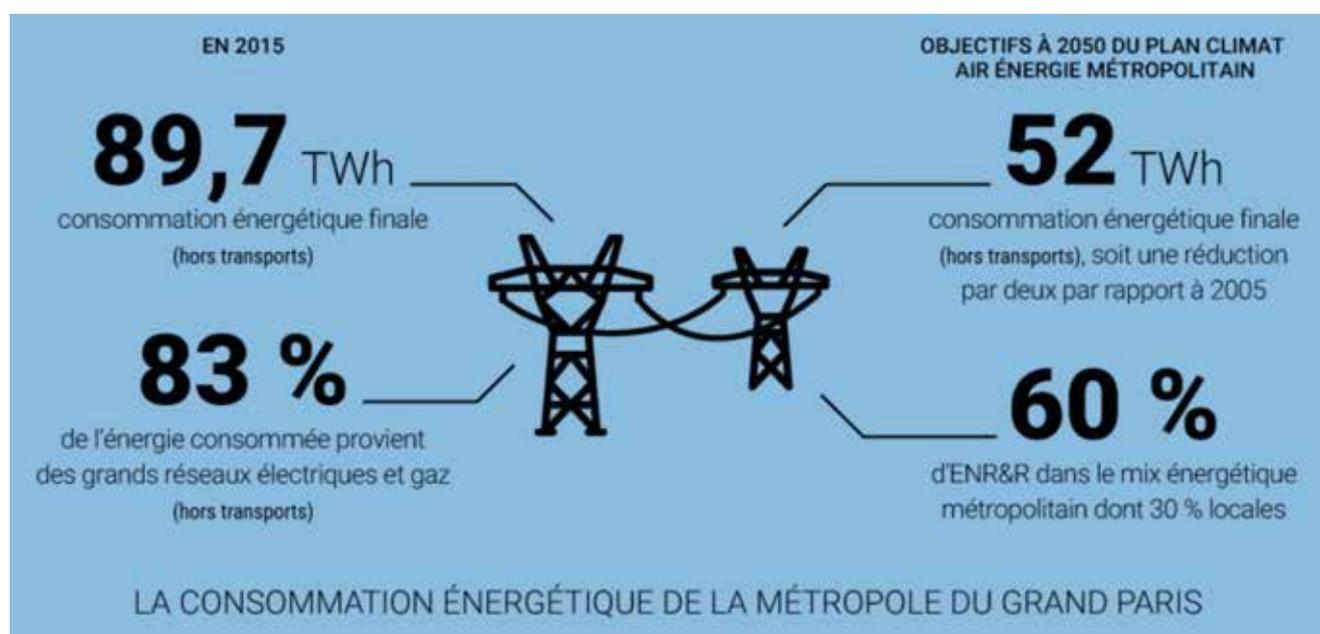
Cet atlas a été réalisé en lien avec la Métropole du Grand Paris à partir des travaux de l'Atelier conduits avec ses partenaires, notamment la Ville de Paris, le SIGEIF, le SIPPAREC, RTE, GRT Gaz, GRDF, et ENEDIS.

Parmi les grandes lignes de la stratégie fixée dans le cadre du Plan Climat Air Énergie métropolitain figurent davantage de sobriété avec une division par deux des consommations (52 TWh dans la MGP d'ici 2050, hors transport), plus de recours aux énergies renouvelables et de récupération (passant de 12 % utilisés en 2012 à 61 % en 2050 dont 1/3 sera produit localement) et toujours plus de résilience.

Sur le territoire de la Métropole du Grand Paris, 106 TWh d'énergie étaient consommés en 2015 pour se chauffer, se rafraîchir, s'éclairer, se déplacer, faire fonctionner nos divers appareils, etc.
83 % de cette énergie provient des grands réseaux électriques et gaz et plus de 90 % de cette énergie est importée.

Pour atteindre les objectifs fixés, alors que le système énergétique devra intégrer de nouveaux besoins liés aux projets urbains, aux projets de transport, à l'essor du numérique, ainsi qu'aux besoins croissants de rafraîchissement, toutes les ressources devront être mobilisées (les gisements d'économie d'énergie comme les énergies renouvelables et de récupération).

Il s'agira également de diminuer notre consommation, de faire évoluer la manière de voir et de faire fonctionner les infrastructures énergétiques en travaillant à la mise en place de systèmes inter opérants : aller vers des systèmes multi-énergies plutôt que plusieurs systèmes, hybrider les réseaux et mettre en œuvre des solutions locales tout en maintenant la robustesse du système global.



L'étude est disponible [ici](#)

À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

www.apur.org

Contact presse : Tiphaine Gyènes, responsable de la communication : [mail](mailto:) – 01 83 97 63 59